



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 4 février 2026

Le mercredi 4 février deux mil vingt-six à vingt heures quinze, le conseil municipal de la commune de Viam, dûment convoqué le 30 janvier 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. SENEJOUX Philippe, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 7

Présents : SENEJOUX Philippe, BEZEAUD Annie, BOURDARIAS Jean-Marc, FOURGNAUD Claudine et MENAGER David

Absente excusée : PIGEROL Valérie

Absent : JARGOT Christophe

Ordre du jour

- Election d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2025
- Quart des crédits engagés, liquidés et mandatés pour les dépenses d'investissement
- Voirie 2026 avec demande d'une subvention au titre de la DETR
- Convention pour mise à disposition de surveillants de baignade pour la saison 2026
- Travaux rénovation appartements et loyer
- Motion de soutien au recours contre l'accord UE-MERCOSUR
- Approbation du CFU 2025 du budget principal et affectation du résultat
- Approbation du CFU 2025 du budget service des eaux et affectation du résultat
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Annie BEZEAUD

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant des travaux de rénovation du réservoir d'eau potable du bourg. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'inscription de cette question.

Abstention :0	Contre :0	Pour :5
---------------	-----------	---------

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2025

Abstention :0	Contre :0	Pour :5
---------------	-----------	---------

➤ **Quart des crédits engagés, liquidés et mandatés pour les dépenses d'investissement**

En l'attente du vote du budget 2026, cette délibération autorise la mairie à engager par anticipation jusqu'à 30 823,37 € de dépenses d'investissement (soit 25 % du budget 2025). Cette procédure légale permet de ne pas bloquer les projets et travaux de la commune avant le 30 avril 2026.

Abstention :0	Contre :0	Pour :5
---------------	-----------	---------

➤ **Voirie 2026 avec demande d'une subvention au titre de la DETR**

Le projet concerne le renforcement de la route du Cimetière (598 mètres) pour un montant de **112 073,04 € TTC**. La commune sollicite des subventions (DETR et Département) laissant un reste à charge de **38 829,81 € HT** pour le budget municipal.

La réponse devrait nous parvenir courant mai-juin. Demande à envoyer avant le 14 Février. Ensuite la commission des travaux pourra se réunir. Si la subvention n'est pas accordée, les travaux ne pourront pas se faire.

Abstention :0	Contre :0	Pour :5
---------------	-----------	---------

➤ **Convention mise à disposition de surveillants de baignade du 13/07/2026 au 17/08/2026 avec hébergement**

Avec 1 jour de fermeture Total : 4120.85€

Sans jour de fermeture Total : 5248.26€

Il est décidé d'opter pour la solution sans jour de fermeture pour 5248,26€. Le problème de l'hébergement a été discuté. La solution transitoire adoptée est de mettre à disposition l'appartement n°2 en attente de sa location.

Abstention :0	Contre :0	Pour 5
---------------	-----------	--------

➤ **Appartements**

1-Appartement n°1 : Me GANE et RESTAURANT

Changement des fenêtres, de la porte principale et la porte du grenier pour un montant total de 8706 € TTC dans l'appartement 1

Pour le restaurant Chez Sandra : 1 fenêtre 44/2+16+4 +porte fenêtre 2 vantaux 3301 € HT et 1 barreaudage acier laqué 50 € HT soit total de 3351 HT ou 4021.20 € TTC

Le Plan de financement prévisionnel est le suivant pour ces travaux :

- **Montant total des travaux : 10 606 € HT**
- **Subvention Conseil Départemental (30 %) : 3 181 € HT**
- **Autofinancement communal (Reste à charge) : 7 425 € HT**

Abstention :0	Contre :0	Pour :5
---------------	-----------	---------

2-Appartement n° 2

Loyer à déterminer sans garage ni accessibilité au grenier, **Prix proposé : 350€/ mois**

Option avec garage 50 €/mois

Pour l'instant, il est utile pour la commune à voir pour une nouvelle organisation pour le stockage.

Abstention :0	Contre :0	Pour :5
---------------	-----------	---------

➤ **Motion de soutien au recours contre l'accord Mercosur**

Le Conseil Municipal de Viam délibère sur le soutien à un recours en annulation devant la Cour de Justice de l'Union Européenne contre l'accord UE-Mercosur, jugé menaçant pour l'économie agricole locale. Cette motion vise à dénoncer une concurrence déloyale liée à l'importation de produits ne respectant pas nos normes sanitaires et à protéger la souveraineté alimentaire du territoire

Abstention :1	Contre :1	Pour :3
---------------	-----------	---------

Afin de respecter les règles de déontologie, le maire ne participera pas au vote des deux points de l'ordre du jour portant sur le CFU.

➤ **Approbation CFU BUDGET PRINCIPAL 2025 (annexe 1)**

Abstention :0	Contre 0	Pour :4
---------------	----------	---------

➤ **Approbation CFU BUDGET EAU 2025 (annexe 2)**

Abstention :0	Contre :0	Pour :4
---------------	-----------	---------

Rappel : Pour réduire l'aide financière du budget de fonctionnement au service de l'eau, il est nécessaire de réviser les tarifs afin d'équilibrer le CFU.

➤ **Travaux de rénovation du réservoir d'eau potable du bourg.**

Un devis de l'entreprise David Champeaux s'élevant à 14 931,50 € TTC pour la réhabilitation du réservoir d'eau potable.

Abstention :0	Contre :0	Pour :5
---------------	-----------	---------

Questions diverses :

➤ **Résultats des DPE**

DPE APPARTEMENT 1 (Me Gane) classé F

DPE APPARTEMENT 2 classé F après changement des fenêtres, des radiateurs électriques et isolation du toit.

Pour passer en classe E, il est proposé un chauffe-eau thermodynamique ou une climatisation inversée

En passant en E, notre DPE serait valable jusqu'en 2035 et en F (jusqu'en 2028)

Le devis proposé par les Ets Faurie pour les 2 chauffe-eau **soit 13116€** est très élevé, de même que celui de la climatisation inversée

Peut-être demander une DETR pour les climatisations et d'autres devis.

- **Le défibrillateur** Welch Allyn AED 10 est un appareil qui n'est plus fabriqué depuis début 2009.

Son support technique et sa maintenance sont aujourd'hui très limités, voire inexistants de la part du fabricant original.

Fin de vie et obsolescence

Arrêt de production : La fabrication de ce modèle a cessé en 2009.

Fin de support : Les services de réparation et la vente d'accessoires officiels par Welch Allyn se sont terminés le 31 mars 2014.

Durée de vie théorique : La durée de vie moyenne d'un DAE est de **8 à 10 ans**. Étant donné l'arrêt de production en 2009, la quasi-totalité de ces appareils en circulation a dépassé sa durée de vie recommandée et est considérée comme "en fin de vie ».

Défibrillateur : un devis de SAPY pour un montant de **1224.60 € TTC** a été proposé (à voir peut-être avec d'autres fournisseurs)

Il est décidé d'acheter un défibrillateur neuf pour mettre à la mairie (accès extérieur) et de demander un devis pour en louer un durant la présence du maitre-nageur

- **Réforme du calcul de la voirie (Dotation de Solidarité Rurale)**

Suite à la mise en place du nouveau référentiel automatisé de l'IGN en 2025, la longueur de voirie retenue pour la commune de VIAM est passée de 36 191 m à 28 581 m, soit une diminution de 7,6 km. Ce changement de méthode peut impacter le montant de nos dotations. Une procédure de vérification est engagée pour identifier d'éventuelles erreurs de l'IGN. Si des incohérences sont relevées, une demande de correction sera déposée avec le soutien de l'ADM19 afin de rétablir le métrage réel de notre réseau routier, la vérification a été effectuée et transmise à Geodiège après vérification par Ph Senéjoux

Année	Longueur de voirie (m)	Évolution	Cause
2024	36 191	—	Déclaration communale
2025	28 581	- 7 610 m	Référentiel IGN (automatique)

- **Les gîtes**

1 site **web de la commune** : très visité surtout les pages hébergement : tarifs et disponibilités des gites, cout d'hébergement du site chez Hostinger environ 70€/ an, le site réalisé avec WordPress est adapté aux smartphones et est régulièrement mis à jour par Annie Bezeaud

Il est possible de mettre en ligne les disponibilités et faire un formulaire de demande de réservation, assez bien référencé

Qui va prendre en charge dans la nouvelle équipe ? **aucune réponse du conseil**

2- **référencement des 3 gites** : actuellement sur gites.fr jusqu'à fin février, ensuite changement : gites.fr augmente ses tarifs et met en place la réservation directe avec paiement en ligne sans passer par le propriétaire. Driing propose les mêmes services que l'ancien site gites.fr mais est très mal référencé

A noter que 90% de nos clients sont venus grâce à gites.fr, et aucun par l'intermédiaire de l'OT.

Ensuite qui choisir ? tous font du paiement en ligne : gites de France environ 300€/ gite/an + commission

Problème : le paiement direct en ligne n'est pas possible à Viam, A FAIRE

➤ **Contrôle des jeux de la plage**

De nombreuses corrections à faire, toutes listées

Faire un panneau très lisible : aire de jeu communale, en précisant la tranche d'âge etc...

Ajouter 20 cm de sable sous la balançoire qui est trop haute, ajouter la plaque constructeur

La gomme du sol est à reposer sous le jeu multi activités

➤ **Personnel de ménage**

Monsieur le Maire expose l'issue de la procédure de recrutement : sur 4 candidatures, 3 ont été auditionnées (la candidate de Treignac étant absente non excusée). Le candidat retenu prendra ses fonctions le 1er mars 2026. Le Conseil lui souhaite la bienvenue.

La séance est levée à 21h50.

Le Maire
Philippe. SENEJOUX

La secrétaire
Annie Bezeaud

CFU BUDGET PRINCIPAL 2025 VIAM**ANNEXE 1**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté 2024	143 310,62 €
Résultat d'investissement antérieur reporté 2024	-16 106,48 €

Calcul du solde d'exécution de la section investissement	DEPENSES	RECETTES
Investissement au 31/12/2025	192 143,64 €	313 761,31 €
Solde au 31/12/2025		121 617,67 €
Résultat reporté 2024		-16 106,48 €
Résultat cumulé au 31/12/2025	105 511,19 €	

Restes à réaliser au 31/12/2025	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser investissement	20 792,00 €	12 040,00 €
Restes à réaliser fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser	20 792,00 €	12 040,00 €
Besoin de financement au 31/12/2025	-8 752,00 €	

Résultat de fonctionnement à affecter	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement au 31/12/2025	416 177,53 €	480 613,54 €
Solde au 31/12/2025		64 436,01 €
Report résultat de fonctionnement antérieur (2024)		143 310,62 €
Total à affecter	207 746,63 €	

Affectation 2026

Couverture du besoin de financement	0,00 €
Résultat de fonctionnement à affecter	207 746,63 €
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2025	105 511,19 €

ANNEXE 2

CFU EAU 2025

Résultat de fonctionnement antérieur reporté 2024	-76,19 €
Résultat d'investissement antérieur reporté 2024	101 075,21 €

Calcul du solde d'exécution de la section investissement	DEPENSES	RECETTES
Investissement au 31/12/2025	44 974,84 €	22 652,12 €
Solde d'exécution au 31/12/2025	0,00 €	-22 322,72 €
Report solde antérieur 2024	0,00 €	101 075,21 €
Solde d'exécution cumulé au 31/12/2025	78 752,49 €	

Restes à réaliser au 31/12/2025	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser investissement	7 068,25 €	0,00 €
Restes à réaliser fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser	7 068,25 €	0,00 €
Besoin de financement au 31/12/2025	-7 068,25 €	

Résultat de fonctionnement à affecter	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement au 31/12/2025	34 119,29 €	41 588,79 €
Solde au 31/12/2025		7 469,50 €
Report résultat de fonctionnement antérieur (2024)	76,19 €	0,00 €
Total à affecter	7 393,31 €	

Affectation 2025

Couverture du besoin de financement (compte 1068/2026)	0,00 €
Résultat de fonctionnement à affecter (compte 002/2026)	7 393,31 €
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2025 (compte 001/2026)	78 752,49 €